



Classification des employés au Dauphiné Libéré

Le 11 octobre 2007, les syndicats ont rencontré la direction pour discuter de la mise en œuvre du plan de méthodologie de classification des employés au Dauphiné Libéré

La CGT a proposé que l'on calque l'accord national sur la grille et le plan de carrière actuel des employés du Dauphiné Libéré

Pour cela nous avons proposé un exemple sur le poste de standardiste.

Exemple

Embauche : standardiste / fin de carrière : Standardiste à responsabilité

Embauche au coefficient 139

Au bout de 3 ans au coef. 139 ; on passe au 147

Au bout de 4 ans au coef. 147 , on passe au 154

Au bout de 4 ans au coef. 154 , on passe au 162

Au bout de 4 ans au coef. 162 , on passe au 171

A 52 ans, 5 points supplémentaires

Déplafonnement de la grille de 5 points (le coef. 139 passerait à 144 et ainsi de suite).

Cet exemple de plan de carrière est à copier pour toutes les autres qualifications.

La CGT, a demandé aussi que :

- **La refonte de cette grille de salaire soit un plus pour tous les employés.**
- **Le passage d'un coef. A un autre soit systématique, sinon qu'une entrevue avec le DRH soit organisée pour justifier un non-passage à un coef. supérieur.**

Pour avancer le plus rapidement possible dans ce dossier dont nous voulons une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2008, nous avons demandé à la direction de nous présenter un projet de classification des employés, tenant compte de nos demandes. Celle-ci s'est engagée à nous fournir un projet au plus tard le 9 novembre 2007 pour une réunion qui se tiendra le 22 novembre à 14 h 30.

AFFAIRE A SUIVRE...